

Saint-Martin-d'Hères, le mardi 7 mars 2023

Le président de l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Mardi 14 mars 2023

De 8h30 à 12h et de 13h à 15h

Auditorium de l'IMAG
700 avenue centrale
Domaine universitaire
38400 SAINT-MARTIN D'HERES

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**
- 2. Désignation d'une personnalité extérieure représentant le monde culturel et socio-économique**
- 3. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 13 décembre 2022**
- 4. Affaires financières**
 - 4.1. Compte financier 2022 (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.2. Affectation des résultats 2022 (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.3. Approbation du rapport d'utilisation de la dotation Opération Campus 2022 (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.4. Critères d'attribution de la bourse aide à la mobilité internationale étudiante 2022-2023 (hors établissements-composantes) (vote)
 - 4.5. Définition de la politique achats responsables (information)
- 5. Ressources humaines**
 - 5.1. Régime indemnitaire des personnels BIATSS : proposition d'attribution de la dotation supplémentaire pour 2022 (hors établissements-composantes) (vote)
 - 5.2. HRS4R - Charte *Ouvert, Transparent, Mérite, Recrutement* (OTM-R) (vote)
- 6. Formation et vie étudiante**
 - 6.1. Calendrier pédagogique pour l'année universitaire 2023-2024 : bornes de l'année universitaire (hors établissements-composantes) (vote)
 - 6.2. Capacités d'accueil des Licences Professionnelles (LP) et des *Bachelors* Universitaires de Technologie (BUT) (hors établissements-composantes) (vote)

6.3. Bilan de la *Contribution à la Vie Etudiante et de Campus* (CVEC) 2022 (vote)

7. Recherche

7.1. Création d'une nouvelle unité Biosciences et bioinGénierie pour la santE (BGE) (vote)

7.2. Titre d'enseignant-chercheur attaché (hors établissements-composantes) (vote)

7.3. Politique d'accueil des chercheurs :

7.3.1. Chercheurs en résidence à la MaCI dans le cadre du projet Gates – France 2030 (vote)

7.3.2. Chercheurs en résidence en bibliothèques (vote)

7.4. ITE *Supergrid* (conversion de créance) (vote)

8. Affaires institutionnelles

8.1. Retour sur l'enquête auprès des personnels (information)

8.2. Rapport d'activité 2021 – 2022 du Collège des Etudes Doctorales (CED) (information)

9. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collège. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Yassine

Yassine LAKHNECH